

Lutte contre la tuberculose : lancement du 1er Copil « élaboration feuille de route 2026-2029 »

4.9.2026 - | ARS Bretagne

Ce jeudi 3 septembre, l'ARS Bretagne a réuni le 1er COPIL tuberculose composé des représentants de l'ARS, de la DREETS et des Centres de lutte Anti-tuberculose (CLAT). L'objectif : initier les travaux d'élaboration d'une feuille de route 2026-2029 visant à lutter contre la tuberculose et structurer un réseau régional.

Des travaux préliminaires de diagnostic menés avec l'appui des quatre CLAT bretons ont d'ores et déjà permis d'identifier plusieurs enjeux, communs aux autres régions :

- Définir un parcours de soins des personnes sans domicile
- Favoriser un dépistage précoce de la tuberculose chez les mineurs non accompagnés et les primo-arrivants
- Consolidation du réseau des CLAT

Mais aussi des enjeux propres à la Bretagne :

- Prévenir et prendre en charge la tuberculose chez les travailleurs détachés, venant de pays à forte prévalence de tuberculose, salariés dans les entreprises du secteur industriel en Bretagne.

En chiffres

Cette maladie à déclaration obligatoire est aujourd'hui considérée comme maîtrisée sur le territoire national avec un taux d'incidence de 6,5 cas pour 100 000 habitants et de 5,5 cas pour la Bretagne.

Néanmoins, les efforts qui ont permis de réduire sur les 10 dernières années le taux de déclarations doivent se poursuivre, notamment dans un contexte géopolitique marqué par des mouvements de populations plus importants issus de pays davantage touchés par la maladie.

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/lutte-contre-la-tuberculose-lancement-du-1er-copil-elaboration-feuille-de-route-2026-2029>